

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUEBEC, 4 NOVEMBRE 1886

ANNIVERSAIRE

PEUPLE, SOUVIENS-TOI

4 novembre 1885 — RIEN NE SAURAIT EXPRIMER L'ANGOISSE GÉNÉRALE À L'IDÉE QUE DANS SIX JOURS LE CHEF DES MÉTIS VA EXPIER SUR L'ÉCHAFAUD LE CRIME D'AVOIR TROP AIMÉ SES COMPATRIOTES. LES MINISTRES ENTRETIENNENT AVEC SOIN DE FAUSSES ESPÉRANCES, DANS LE BUT D'EMPECHER TOUTES TENTATIVES DE SAUVER RIEL. SIR ADOLPHE S'APPRÊTE À ALLER À WINNIPEG BOIRE À LA MORT DE SON COMPATRIOTE.

Assemblée publique

LES ÉLECTEURS DE QUEBEC — EST — SONT PRIÉS DE SE RÉUNIR À 8 HEURES P. M. CE SOIR, 4 NOVEMBRE, À LA SALLE JACQUES-CARTIER.

L'HON. M. LAURIER Y PORTERA LA PAROLE SUR LA SITUATION POLITIQUE.

M. SHEHYN, M. P. P., SERA AUSSI PRÉSENT.

L'hon. Wilfrid Laurier

Les électeurs de Québec-Est, et avec eux un grand nombre de ceux des autres divisions électorales de Québec, vont avoir ce soir l'avantage d'ouvrir la grande campagne de la Revanche Nationale par une assemblée dont le tribun sera l'hon. M. Laurier — le "silver-tongued Laurier" ainsi que l'ont appelé, dans un moment d'entraînement irrésistible, ses adversaires anglais.

A peu près à pareille époque l'an dernier, tous les patriotes de Québec se réunissaient à St Roch dans une de ces imposantes manifestations dont ce quartier intelligent et passionné possède et garde le secret. C'était pour prononcer, à la face du pays, le serment solennel de venger le dernier et sanglant outrage que venaient de nous infliger Sir John et ses satellites. Ce soir, ce sera pour répéter ce serment, pour en demander la confirmation à tout ce qu'il y a de patriotes dans Québec. Hélas ! il y aura des vides dans les rangs ; la trahison et la vénalité ont amené quelques défections ; mais disons-le à la louange de nos concitoyens, le nombre des transfuges qui ont préféré la satisfaction éphémère de leur cupidité à l'accomplissement d'un devoir sacré, n'est pas grand ; on peut les compter, les désigner par leur nom. Les manifestants du 16 novembre 1886 se retrouveront ce soir en grand nombre, après près d'une année.

Ils iront applaudir le chef honoré et distingué du parti libéral bas-canadien. Ce sera leur bonne fortune d'entendre tomber de sa bouche quelques unes de ces vérités à la fois profondes, lumineuses et consolantes, revêtues de la magie d'une éloquence qui n'a pour ainsi dire

pas de supérieure en ce pays. Le député de Québec-Est est en effet l'un des hommes dont s'honore le plus notre race. En peu d'années, il a atteint un prestige extraordinaire, et il s'est élevé à ces hauteurs prodigieuses non pas par un long et fatigant effort ; il lui a suffi pour cela de quelques uns de ces puissants coups d'aile auxquels on reconnaît le génie.

On a souvent reproché à M. Laurier de n'être pas un homme d'action dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot. Ce reproche, si c'en est un, n'est pas mal fondé.

M. Laurier n'est certainement pas un homme d'intrigue. Sa nature supérieure se plie mal aux machinations et aux ruses du train-train de la politique. Ses actions ne sont que des actions d'éclat, brillant par intervalles. Il disparaît parfois dans sa solitude d'Arthabaska ; les malicieux voient en cela de l'indolence ou de l'apathie, mais ils se trompent. Le puissant orateur se recueille tout simplement et médite un de ces chefs-d'œuvre d'éloquence qui vont droit à l'intelligence et au cœur du peuple et qui fournissent à l'opinion publique un thème inépuisable.

Les graves événements de cette année ont, au reste, bien atténué le reproche d'inaction que nos adversaires se complaisent à porter contre l'hon. M. Laurier. Celui-ci s'est réellement prodigué pendant toute l'agitation nationale qui a débuté le 16 novembre. Tous ont encore présent à la mémoire le magistral discours qu'il prononçait le 16 mars dernier aux Communes, discours qui arracha un cri unanime d'admiration à nos plus fanatiques adversaires. Nous prenons plaisir à remettre sous les yeux de nos lecteurs les dithyrambes que lui valut ce discours de la part de la presse anglaise :

De la Gazette de Montréal du 17 mars :
"Le débat a pris soudain une tournure intéressante, ce soir, lorsque l'hon. M. Laurier s'est levé pour porter la parole. Toute la députation manifesta l'intérêt le plus vif, le plus intense, à entendre ses déclarations, à cause de sa position de chef des libéraux bas-canadiens, de ses discours si énergiques prononcés sur cette question en dehors de la chambre et parce qu'enfin il est un orateur des plus entraînants. Aussi tous les sièges vacants furent-ils bientôt remplis et les députés écoutant de tous yeux et toutes oreilles.

Son argumentation est la meilleure qui ait été présentée contre l'exécution, son discours prononcé avec un accent de franchise et une vigueur remarquable, était parsemé de ces périodes sonores et entraînantes dont il est devenu un maître si consommé.

Toute la puissance de l'éloquence fut mise en opération avec une habileté dramatique et non sans un grand effet. Les deux côtés de la chambre faisaient leurs délices de ce discours, même s'ils n'approuvaient pas toute l'argumentation de l'orateur au sujet de la rébellion, etc....."

Du *Héra d* de la même date :
"M. Laurier a parlé jusqu'à 1 h. ce matin, prononçant un discours des plus brillants et des plus remarquables.

Ce discours fut écouté avec la plus profonde attention du commencement à la fin par les deux côtés de la chambre. Sa mise en accusation du gouvernement était logique, puissante, répondant à tous les arguments du ministère, soutenant les siens et conduisant pas à pas à une conclusion qui paraissait inévitable et qui était des plus dommageables au gouvernement.

Il mit à nu toutes les tergiversations de Chapleau.

Ce discours était rempli d'arguments modérés, couronné de magnifiques explosions d'éloquence patriotique, mais trop raisonné pour en donner même un résumé à cette heure de la nuit."

Le *Star* appelait l'hon. M. Laurier le "silver-tongued Laurier" et mettait lui aussi son discours au rang des plus beaux discours qui aient été prononcés depuis la confédération.

"Du commencement à la fin, l'orateur se maintint au diapason sublime des grandes et nobles pensées, planant au dessus de l'esprit de parti, dépourvu de toute attaque personnelle, de toute ostentation, exposant simplement sans déclamation, le sentiment canadien-français sur l'exécution de Riel....."

"Pendant deux heures, ce fut, presque sans interruption, un flot d'éloquence coulant comme du cristal limpide au milieu d'un profond silence fréquemment interrompu par les battements de mains et de vives marques d'assentiment ; par moments, le silence était si profond que l'on entendait distinctement le tic-tac des horloges de la chambre....."

Pendant la récente campagne provinciale, quel est l'homme qui a plus que M. Laurier payé de sa personne ? Quelle infatigable propagande n'a-t-il pas faite d'un comté à l'autre, d'une extrémité à l'autre de la province, aux côtés de cet autre homme de talent qui s'appelle l'honorable Honoré Mercier et que la province vient de choisir comme son chef ?

Pendant toute cette glorieuse campagne électorale, l'hon. M. Laurier s'est multiplié avec un zèle et une énergie qui ont donné fort à réfléchir à ses détracteurs, et aujourd'hui nous le retrouvons au premier rang, prenant les devants sur ses adversaires dans la rude campagne qui se prépare.

Avec quelle joie, avec quel orgueil les braves électeurs de Québec-Est vont aller le saluer ce soir !

L'HON. M. MERCIER

Nous lisons dans la *Patrie* :

"Nous sommes heureux d'annoncer aux amis que notre chef est parfaitement rétabli et qu'il est maintenant à son bureau, aussi frais, gai et fort que jamais.

C'est une nouvelle qui réjouira tous les patriotes, nous en sommes convaincus."

Le traquenard aux charlatans et aux hypocrites

Nous avons démontré hier, par une ruse de bonne guerre, tout le charlatanisme, toute l'hypocrisie des écrivains ministériels.

Un article paru dans l'*Électeur* du 23 octobre dernier, sous le titre *QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES*, a eu les honneurs d'une dissection en règle de la part de ces hystrions sans conviction. Tous se sont jetés dessus comme sur une proie, le "Courrier du Canada", le "Canadien" la "Minerve", et les petits journaux de la campagne, jusqu'au "Sorelois" inclusivement. Tous étaient unanimes à nous anathématiser comme des hérétiques.

Or, cet article si ridicule, si absurde, si hétérodoxe, était tout bonnement copié mot pour mot dans la *Minerve* du 26 septembre 1878, au lendemain de la chute du ministère McKenzie.

Il se trouve aujourd'hui qui ce qui était parfait, au point de vue du droit constitutionnel, contre M. McKenzie, ne vaut plus rien contre le Dr Ross.

Encore hier le *Journal de Québec* publiait une dissertation due à la plume de nous ne savons trop quel professeur, pour établir que nous avons falsifié l'histoire et les documents cités à l'appui de notre théorie. Quelle jolie tête a dû faire ce pédant derrière ses besicles en lisant l'*Électeur* d'hier soir, témoin de sa monumentale bévue !

Quelle meilleure preuve que toute cette nuée de journalistes auxquels nous avons affaire n'est qu'un ramassis de charlatans écrivant sans conviction, par peu de métier, pour des motifs exclusivement mercenaires, changeant de théories et d'opinions aussi souvent

que de chemises, employant la moitié de leur temps à en imposer au public, et l'autre moitié à s'en imposer les uns aux autres.

Afin de permettre à nos lecteurs de conserver la preuve flagrante de l'hypocrisie de ces gens-là, nous reproduisons de nouveau l'article de la "Minerve" de 1878 auquel toutes les *Minerve* de 1886 sont en train de faire un si mauvais parti :

La faim l'a emporté sur les principes et ces messieurs veulent rester accrochés au pouvoir comme la sangsue qui ne lâche prise que sous une main vigoureuse.

Nous voilà sous le régime du gouvernement absolu. Pas de responsabilité ministérielle, plus de gouvernement constitutionnel. Nous sommes aux mains d'un lot de favoris qui font ripaille et qui restent là dans le but avoué de faire ripaille. Quels autres motifs peuvent ils imaginer ? Le vœu du pays ? Le pays vient de se prononcer contre leur manière d'administrer. Il ne veut plus d'eux, il les déteste, il les dénonce, et en face d'un congé aussi brutal, ils vont persister à se mêler d'affaires dont on veut les exclure !

Pour trouver un semblant d'excuse, ils vont fouiller dans les précédents constitutionnels.

Le peuple s'est levé avec énergie contre le gouvernement : bagatelle, le peuple n'est rien, c'est la chambre qui est tout.

Mais passons outre ; supposons que, malgré cette sentence si claire, si positive, prononcée contre le gouvernement, celui-ci doive attendre la décision des Chambres, pense-t-on qu'il est loisible à ce gouvernement d'éloigner à son gré la période de convocation des Chambres ? Il n'a pas un mois, une semaine, un jour, une minute à sa disposition. Les délais sont précis. Il faut la réunion immédiate des Chambres. Le gouvernement n'a de force que comme fondé de pouvoirs des Chambres. Du moment que ces pouvoirs lui sont retirés, il tombe dans l'impuissance la plus complète. Par le même principe, le gouvernement du jour ne peut s'appuyer sur un pouvoir défunt. Les Chambres qui lui ont donné l'existence ont cessé de vivre. Il possède encore cette vie de transmission nécessaire à l'administration de la chose publique ; mais il n'est plus apte à créer, à inventer, à prendre l'initiative en quoi que ce soit. C'est l'âtre qui s'éteint faute de combustibles. Le feu vit encore sous les cendres ; mais il n'y a plus de souffle autorisé pour ranimer ces flammes éteintes. Le pouvoir sur lequel était greffé le gouvernement n'est plus.

Attendez voilà le nouveau parlement plein de vigueur et de jeunesse, fraîchement sorti de l'urne populaire. Le peuple a repris le pouvoir qu'il avait confié à quelqu'un pour cinq années ; il l'a confié à un autre. C'est de lui maintenant qu'il faut tenir l'autorisation nécessaire pour gouverner. Le gouvernement ne peut plus vivre une minute sans le concours de ce nouvel agent ; s'il croit posséder ses bonnes grâces et sa confiance, très bien, QU'IL ATTELE DEVANT LES CHAMBRES, mais ce, SANS TARDER D'UNE MINUTE. S'il sait, d'une manière évidente et publique, que ce nouveau pouvoir lui sera adverse, il n'a aucun but honorable en retenant une résignation que le pays lui a demandée.

Dans tous les cas, le gouvernement a les mains liées quant au patronage. S'il y a des vacances dans le service public, il devait les remplir avant la dissolution des Chambres. L'espace de cinq années est le terme légal de la vie d'un parlement. La loi n'a requis du peuple la subrogation de ses pouvoirs que pour cinq années. C'est un délai prévu, c'est le cadre à remplir. Tout ce qu'un gouvernement fera dans ces limites est légal, tout ce qu'il fera de nouveau après ces délais est illégal. Le droit d'initiative expire au terme légal du parlement ; si le gouvernement a jugé à propos de ne pas user de son droit, c'est son affaire ; mais il est trop tard pour lui de réclamer l'exercice de ce droit après l'expiration de ces délais. Il continue sans doute à administrer les affai-

res publiques au moyen du personnel alors en office, il n'a pas le droit d'augmenter ce personnel. Puisqu'il a bien pu laisser s'écouler des semaines, des mois sans remplir une vacance, il peut bien en laisser passer quelques autres. S'il a voulu tenir ces places vacantes pour créer de l'émulation parmi ses partisans et en faire de l'influence indue, il est juste qu'il en soit puni. Si malgré cette dépense constitutionnelle d'agir, il passe outre ; si, après cette grande épreuve électorale, il entre dans la voie des nominations et du patronage, c'est aux risques et périls de ceux qu'il prétend favoriser. Si les Chambres ratifient cette action, très bien, il n'y a plus à en parler. Si les Chambres renversent ce gouvernement, TOUT CE QU'IL A FAIT EST NUL ET ILLÉGAL.

Il y a une grande différence entre un gouvernement qui tombe pendant une session et un gouvernement qui tombe après une élection générale. Il y a cette présomption qu'un gouvernement qui possédait la confiance du peuple à l'ouverture d'un parlement la possède encore, même après une défaite en Chambre. Les députés du peuple ont pu dans les cinq années changer d'opinion ; on n'a pas la preuve que le peuple lui-même a changé.

Par le mécanisme constitutionnel, le gouvernement doit céder aux caprices de la Chambre ; mais il peut encore réclamer la confiance du pays. Du reste, une telle défaite est toujours imprévue ; elle arrive au milieu de ses préoccupations administratives, au milieu de projets commencés ; sa parole peut être engagée envers certains hommes ou certains fonctionnaires. Il faut donner le temps à la roue officielle de compléter l'évolution commencée. Voilà pourquoi le gouvernement défait pendant une session a le droit avant de s'en aller de faire les nominations générales. Il n'en est pas de même d'un gouvernement battu aux élections générales. Il ne peut pas invoquer la surprise ; et la loi présume que toute place qu'il retenait vacante était inutile ou était suspendue pour faire de la corruption électorale.

Voilà la vraie doctrine constitutionnelle.

LA CONSPIRATION

Imaginez, lecteurs, des gens qui s'étaient persuadés que le pouvoir leur appartenait de toute éternité, de droit divin en quelque sorte, et vous vous feriez peut-être une idée de la déception amère produite chez nos ministres locaux par le dénouement du 14 octobre.

Ils s'étaient mis en tête qu'eux seuls pouvaient gouverner cette province.

Et tout-à-coup ils se retrouvent dans la rue, sans portefeuille. C'est dur !

* * *

Aussi ont-ils bien rejimé contre l'arrêt impitoyable.

Tous les jours nous avons tenu le public au courant de leurs angoisses. Le lecteur a pu remarquer des variations extraordinaires dans nos bulletins de chaque jour. Mais il n'y avait pas de notre faute ; c'est la situation qui variait pour ainsi dire d'un instant à l'autre. Il nous aurait fallu une édition d'heure en heure pour reproduire fidèlement tous les changements de scène.

Pour le moment, nous sommes en position de résumer la portée exacte des discussions orageuses qui ont eu lieu entre les gros bonnets à la suite de leur échec du 14 octobre.

Deux avis diamétralement opposés se disputaient la palme. Les uns auraient été prêts à offrir aux conservateurs nationaux la branche d'Olivier. Plutôt que de perdre tout le gâteau, ils étaient disposés à le partager avec les conservateurs dissidents.

Mais ces vues soulevèrent des tempêtes dans le cénacle ministériel. M. Tarte et quelques autres ennemis acharnés de l'ancien élément castor ne voulaient pas entendre parler d'aucun tel rapprochement ; ils préféraient plutôt

partager avec les libéraux. C'est au lendemain d'une de ces discussions orageuses que le *Canadien* déclarait qu'un cabinet Mercier était dans l'ordre des choses parlementaires, mais qu'il ne fallait pas songer à l'école de l'*Étard*.

C'est aussi dans ces circonstances qu'il a été question d'abandonner le soin de former un cabinet mixte à quel que chef libéral autre que M. Mercier, à condition, naturellement, de partager. On aurait été disposé à prendre pour ministres quatre libéraux et deux conservateurs, mais deux conservateurs anti nationaux, cela va sans dire, car la grande préoccupation de ces messieurs était de ne pas perdre le gâteau tout entier. Cette combinaison était impossible : nos alliés naturels, ceux auxquels la loyauté la plus élémentaire nous lie, sont les conservateurs nationaux, et pas d'autres ; aucun chef libéral n'accepterait un autre arrangement, il y a unanimité parfaite chez nous sur ce point. Les libéraux préféreraient plutôt perdre le pouvoir complètement que de l'accepter au prix d'une trahison.

Naturellement, tous ces calculs se faisaient abstraction faite de la sanction du lieutenant-gouverneur. Ces messieurs parlaient comme s'ils étaient toujours maîtres de la situation et comme si le chef de l'Exécutif devait en passer par leur caprice.

On a vu à quel point ils étaient dans l'erreur. Le lieutenant-gouverneur leur a fait voir qu'il entendait que la lettre de la constitution fût respectée et qu'il n'appartenait pas à des ministres en minorité de conspirer de cette façon.

Cernés de toutes parts, ils ont dû abandonner l'une après l'autre chacune de ces combinaisons qui ne réussaient qu'à créer des dissensions dans leurs rangs.

Ils en ont été réduits à offrir le poste de premier-ministre à l'hon. M. Rivard, le nouveau conseiller législatif, qui était hier en cette ville. Mais là encore, ils n'ont pas tardé à comprendre qu'ils offraient ce qu'ils ne pouvaient donner.

Somme toute, le gouvernement Ross, sommé par le gouverneur de déguerpir, s'accroche à toutes espèces de moyens pour prolonger son existence de quelques jours. Le retard de la publication des rapports d'élection est un de ces moyens.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons de bonne autorité que le Dr. Ross a fait hier une suprême tentative auprès du lieutenant gouverneur pour lui faire sanctionner le moyen de se procurer une somme d'argent indisponible et que Son Honneur a refusé.

Une injustice revoltante

Nous recevons, ce matin, la lettre que voici :

Lévis, 30 octobre 1886.
A. M. ERNEST PACAUD,
Rédacteur en chef de l'*Étard*,
Québec.

Monsieur,
Nous soussignés prenons la liberté de vous exposer qu'il y a déjà plus de 4 ans que nous avons été expropriés par le gouvernement fédéral pour la construction de l'embranchement St Charles. Que malgré toutes nos supplices le gouvernement refuse de nous payer ou même de nous accorder un arbitrage. Seriez vous assez bon, M. le rédacteur, d'exposer dans votre journal cette grave injustice et de plaider notre cause.

Vous obligerez
Nos dévoués
ED. CARRIER,
HUBERT SAMSON,
EDOUARD SAMSON,
JEAN VÉZINA,
YVE LOUIS CARRIER,
JOSEPH SAMSON,
FÉLIX GUAY,
GEORGE POIRÉ,
JOSEPH POIRÉ,
MARCEL POIRÉ.

Cette lettre révèle une injustice vraiment révoltante.

Voici en effet QUATRE ans que le gouvernement s'est emparé des terres de ces cultivateurs et non seulement il n'a pas encore payé la valeur de ces terres, mais il persiste à refuser un arbitrage.

Le gouvernement veut évidemment introduire dans notre province la politique criminelle qu'il a maintenue pendant tant d'années sur nos malheureux compatriotes du Nord-Ouest.

C'est-à-dire, n'ayant pas de presse ni de représentants pour réclamer justice, se sont fait justice à eux-mêmes.

Nous espérons que dans notre province l'opinion publique sera assez forte pour briser ce régime avant qu'il ait provoqué des désastres.

ACTUALITES

L'hon. M. Taillon, battu aux polls, sans mandat, continue à diriger le département du Procureur Général comme auparavant.

Le public doit bien se demander comment un pareil scandale peut être toléré pendant seulement 24 heures !

La fête d'hier soir au patinoir de la Grande Allée éclipsa certainement tout ce qui s'était vu en ce genre à Québec.

L'immense enceinte était encombrée ; le costume des patineurs d'une variété et d'une richesse incroyable. Les organisateurs n'avaient rien épargné pour amuser leur public. La tribune Huronne de Lorrette, retenue pour la circonstance, était présente et a reproduit, aux applaudissements de la foule, les scènes de mort, chants et danses de la race indienne.

Le compte des bulletins, à Verchères, a lieu aujourd'hui.

Mardi, M. F. J. Bissillon, avocat de Montréal, a présenté à Son Honneur M. le juge Ouimet, une requête pour faire visiter les bulletins de votation dans le comté de Richelieu.

La requête a été accordée et la visite des boîtes aura lieu demain à Québec.

M. Cardin est arrivé en cette ville, ce matin, pour surveiller cet examen. Il sera assisté de l'hon. M. Langevin.

Cet examen ne peut naturellement avoir l'effet de changer l'élection. Il n'est demandé par le candidat battu que pour constater s'il y a lieu à la contestation de l'élection.

Nous signalons à nos lecteurs l'article de l'*Étard* : "Les élections fédérales et la complicité du gouvernement Ross."

L'ARMÉE DU SALUT

Hier après-midi, il y a eu une réunion importante du bureau de police, à laquelle assistaient les trois commissaires, Son Honneur le maire, Son Honneur le juge Chauveau et M. le recorder Dery, de même que le chef de police M. Vohl et M. Foley, secrétaire du bureau.

M. Molony et M. Martin, avocats, sont venus se plaindre d'avoir été frappés à coups de bâton, le premier par le constable Ryan et M. Martin par le constable Grenier, M. W. C. Young a aussi déclaré qu'a sa connaissance la police avait chargé la foule sans provocation aucune ; à quoi le chef de police, M. Vohl, répond que la police n'a pas bougé avant de recevoir des cailloux.

Son honneur le maire dit que le devoir de la police était de dissiper l'attroupement et qu'il lui était impossible de distinguer personne dans le tumulte, et M. Vohl ajoute que la foule avait été à plusieurs reprises avertie de se disperser.

Les révérends MM. Stobo et Mathews ont énergiquement réclamé protection pour les missionnaires de l'Armée du Salut au nom de la liberté des cultes.

Cette demande était trop juste, trop raisonnable pour être refusée. Les règlements des prédicants de l'Armée du Salut les obligent à tenir des meetings partout où ils vont, et puisqu'ils sont envoyés à Québec pour cela, ils rempliront leur devoir.

Ils sont chez eux dans leur salle et y sont parfaitement libres de faire toutes les simagrées qu'ils voudront. Ils ont droit à la protection des lois.

Est-ce le fanatisme qui arme les gamins contre eux ? Alors, que nos compatriotes et nos coreligionnaires songent qu'aux États Unis, dans les provinces anglaises du Dominion, leurs frères catholiques ne sont plus en sûreté dans les humbles chapelles où ils vont adorer Dieu, si de notre côté nous permettons que les étrangers soient lapidés et molestés dans nos murs.

Le Bureau de Police a agi comme il le devait en promettant protection aux quatre femmes inoffensives envoyées ici par l'Armée du Salut. Il a été résolu d'éclairer le lieu de leurs assemblées à l'élection.

Hier soir, il n'y a pas eu de meeting. Une foule considérable s'est encore portée de ce côté, mais il n'y a pas eu de démonstration.

Le bureau de police se réunit de nouveau cet après-midi.

LES ELECTIONS FEDERALES ET LA COMPLICITE DU GOUVERNEMENT ROSS

De l'*Étard* :
"Une lettre qui nous arrive d'Ottawa et qui vient des cercles ministériels d'ordinaire les mieux informés, nous assure que samedi prochain, 6 novembre, la *Gazette Officielle* du Canada contiendra la proclamation de la dissolution du 5^eme parlement du Canada.

Cette nouvelle est confirmée par nombre d'indices et d'informations qui, toutes, sont dans le même sens. Mais, d'un autre côté, le Gouverneur Général ne sera pas de retour à temps pour émaner lui-même cette proclamation, et il est assez peu vraisemblable que l'on n'attende pas son retour. Quoiqu'il en soit, tenons nous pour informés.

Avis donc à tout l'électorat ! Il est bien vrai que Sir John peut revenir sur une telle décision, si toute fois elle a été prise ; mais tout court à nous faire croire qu'elle sera suivie.

L'électorat est-il prêt ? Surtout la province de Québec voit-elle clair maintenant ?

N'est-il pas évident que, depuis nombre de mois, on joue la comédie pour tromper et escamoter les mandats de ses électeurs au bénéfice de l'orangisme ?

N'est-il pas clair comme le soleil que l'étrange entêtement du cabinet Ross à rester au pouvoir, lorsqu'il est sous le coup d'une condamnation incontestable de la part de l'électorat, n'a pour but que celui de faire servir les forces gouvernementales de la province à assurer, autant que possible, la réélection des prévaricateurs fédéraux et le maintien au pouvoir de notre pire ennemi, le gouvernement du vieux franc maçon orangiste.

Si le peuple de la province de Québec n'est pas convaincu de cela, qu'il faudra il pour le convaincre : faudra-t-il lui mettre les fers aux pieds et aux mains ? Faudra-t-il le rouvrir les prisons et dresser de nouveaux échafauds ? Faudra-t-il que l'hyène orangiste se rassasie une fois de plus du sang des siens, pour lui faire comprendre qu'il est trahi et vendu indignement ?

Depuis que ce qui précède est écrit, une autre lettre reçue de Toronto, nous affirme que Sir John doit rencontrer, aujourd'hui même et demain, ses fidèles dans cette dernière ville, dans le but de prendre avec eux une décision définitive.

On ajoute que plusieurs des chefs torys s'opposent à une dissolution immédiate.

Sir John lui-même semble hésiter maintenant. Son but principal, en pressant les élections, était de surprendre l'électorat ; dès qu'il voit qu'il ne surprend personne, va-t-il ratarder ? Plusieurs pensent qu'il va maintenant remettre à janvier.

L'article d'hier de la "Minerve" disant que rien n'est décidé et que les rapports des listes pour plus de 20 comtés ne sont pas encore faits, est un indice dans ce sens.

Le gouvernement Ross semble, lui aussi, être dans l'expectative et son attitude indiquera assez les intentions de Sir John.

Ses principaux membres, avec ses plus fidèles amis, se sont réunis en caucus, lundi, à St Anne de Laprade. Le gouvernement résignera-t-il ? Il est évident qu'il attend le mot d'ordre d'Ottawa.

Si Sir John décide de retarder les élections de plusieurs semaines, il est assez probable que le gouvernement Ross verra l'impossibilité pour lui de rester aussi longtemps aux affaires malgré la Province, et de faire avec efficacité le jeu de l'orangisme.

Il se retirera peut-être alors, ce qui sera un indice que les élections fédérales sont ajournées à plusieurs semaines plus tard.

LES HOMMES DU JOUR

Il nous arrive si peu souvent d'avoir à signaler l'apparition d'une œuvre littéraire dans un genre nouveau, que nous nous faisons un devoir et un plaisir de consacrer quelques lignes à une série de portraits canadiens, dont le premier vient d'être mis en circulation. On connaît la faveur qui a accueilli, en France, il y a quelques années, les *contemporains* d'Eugène de Mirecourt. Eh bien, nous pouvons prédire un égal succès, proportion gardée, aux "hommes du jour", dont M. Louis H. Taché vient de commencer la biographie par celle de M. Faucher de St Maurice.

M. Taché écrit correctement, est juste dans ses appréciations, fait égale part à la louange ou à la critique, et

parseme le volume que nous venons de parcourir d'anecdotes amusantes et de citations qui dénotent chez lui un goût exquis.

Nous croyons devoir citer l'avant propos dont il faut précéder la biographie de M. Faucher :

"Il nous semble que le proverbe : "Nul n'est prophète en son pays" a été fait pour le Canada. Nous avons été frappé du peu de justice avec lequel on juge les hommes qui poussent l'audace jusqu'à vouloir sortir des rangs du vulgaire, ou ceux qui ont commis le crime de s'imposer à l'intérêt du public par la seule force de leur supériorité et de leur talent. En politique, un adversaire, quand il n'est pas un idiot ou un homme de rien, est invariablement un spéculateur ou un intrigant. Un journaliste se mêle à une polémique qui soulève l'opinion, de suite on scrute sa vie privée pour y trouver des motifs d'intérêts personnels, et l'on s'efforce de rabaisser la valeur de ses écrits. Un orateur ou un conférencier fait il parler de lui, il se trouvera toujours plus de malveillants pour l'attaquer méchamment que de critiques honnêtes pour l'apprécier avec justice. Une œuvre de mérite parvient elle à la connaissance du pays, le poète, le peintre ou le sculpteur qui aura contribué d'autant à la gloire des arts et de la littérature parmi nous, a beau faire, il ne sera jamais à la hauteur du plus médiocre étranger dont le nom nous sera venu d'au-delà de l'Atlantique. Et ce n'est rien auprès du plaisir qu'on se donne à vouloir éteindre tout flambeau qui s'allume, dénigrer toute œuvre ou toute idée nouvelle, et décourager les JEUNES qui cherchent à prendre leur vol vers les sphères lumineuses de l'intelligence ou du génie.

"Il n'y a guère que le clergé qui ait échappé, en général, à cet esprit mesquin ; mais comme il doit payer lui aussi son tribut à la petitesse des hommes, on ignore, de parti pris, la valeur des théologiens, des savants, des écrivains et des orateurs sacrés que l'Eglise a produits en si grand nombre dans notre pays.

"Notre but, en publiant une série de biographies canadiennes, est de réagir contre cet état de choses. Le meilleur moyen de réussir est de faire connaître les hommes sous leur vrai jour. Il y a dans la plupart des hommes de valeur du bon et du mauvais—assez de bon pour les faire estimer de ceux qui les connaissent—et assez de mauvais pour les faire vilipender par ceux qui veulent s'employer à ce métier anti patriote.

"On nous dira plus tard si nous avons jugé avec impartialité le talent, le caractère et les œuvres de nos compatriotes éminents. Il nous faudra parfois être sévère dans nos appréciations, car si l'injure doit être parquée, la vérité doit être dite ; mais nous essaierons de nous mettre toujours au dessus du préjugé, de l'esprit de parti et de la malveillance. Et si nous réussissons à faire comprendre que nos "grands hommes" ne sont en aucune façon les inférieurs des "grands hommes" de l'étranger et à faire monter le niveau de notre amour propre national, nous croirons avoir fait une œuvre utile à notre pays."

Chaque volume contient 150 pages de matières, est précédé d'un portrait, gravure sur acier, sorti des ateliers du "Canada Bank Note Co," est joliment relié, imprimé avec goût sur papier de grand luxe et se vend à un prix très modique, à la portée tout le monde. Il réunit donc toutes les conditions pour un succès complet.

—Commus qué.

ANNONCES NOUVELLES

Au public—J. William Félix Larus, Notaire—Les deux cochers de Québec—Filtou & Cie Confiserie—P. Kerwin. Au public—L. Duquet. TIT TIT—J. B. Rousseau Vente par encan—F. A. St Laurent. Agents demandés—Bernard & Athé. Attention—Guil. Bouchard Avis public—F. Ross St Patrick's Hall—A vendre ou à louer—E. Pacaud. Perdu—Carte—Glover, Fry & Co.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 4 NOVEMBRE : S. Charles Borromée—Lever du soleil à 6 h. 37, coucher à 4 h. 21. Quarante-heures demain à Charlesbourg. Temps : couvert, pluvieux et frais—Thermomètre : 45°.

NOUVEAU BILLET DE BANQUE

La Banque Union vient de faire l'émission de nouveaux billets de \$5 d'un très joli dessin. Sur le coin gauche, la vignette représente une vue de la côte de la Montagne et la citadelle ; sur le côté droit, on voit la figure de la Reine Victoria.

UNIVERSITÉ-LAVAL

Les élections de la société Casault ont eu lieu mardi soir au Pensionnat de l'Université et ont donné le résultat suivant :

Président—M. D. Pagé, E. E. M. ; Vice-président—M. L. Alain, E. E. D. ; Secrétaire—M. L. P. Legendre, E. E. M. ; Ass.-secrétaire—M. H. Préfontaine, E. E. M. ; Comité de régie—MM. N. Gingras, E. E. M., et J. A. Tremblay, E. E. D. Par ordre, L. P. Legendre, Sec., S. C.

N. D. DES VICTOIRES

La chapelle Ste Geneviève, dans l'église de la basse ville, a été magnifiquement ornée pour le mois des morts grâce à la générosité des citoyens de la basse ville.

Il y aura tous les vendredis de ce mois chemin de la croix, et un libéra sera chanté pour toutes les personnes défuntés de la basse ville.

LA CHUTE DES FEUILLES

L'automne amène avec lui bien des affections : Asthme, Rhume, Coqueluche, Dyphthérie, Grippe, etc.

Quinze années de succès ont prouvé que le Sotérion guérissait chacune de ces maladies.

Un seul essai prouvera son efficacité. Le Sotérion est en vente dans toutes les pharmacies.

1s.

RETRAITE

M. l'abbé Paradis, curé de St Anselme, est de retour des États Unis, où il a prêché une retraite aux Canadiens français de Worcester.

FÊTE AUX HUITRES

Les étudiants de l'Université Laval auront ce soir leur fête aux huitres traditionnelle.

BÉNÉDICTION DE CLOCHES

M. le curé de Ste Croix de Lotbinière a annoncé dimanche dernier au prône de cette paroisse que dimanche prochain aura lieu la bénédiction de la cloche du nouveau couvent des dames de la Congrégation.

M. l'abbé Méthot, supérieur du Séminaire, doit présider la cérémonie.

DECES AUX URSLINES

Mardi est décédée aux Ursulines de Québec, sœur Ste Euphémie (Sophie Agnès Coupal), sœur de cœur, dans la huitième année de sa profession religieuse et dans la 28^e année de son âge. Elle était une des fondatrices de la maison de Staustead, où elle se rendit en mai d'août 1884, lors de l'établissement de ce monastère ; elle en était revenue en mai 1886.

COUR DE POLICE

Le nommé Doyer qui a été arrêté pour vol à bord du bateau de Montréal a comparu hier devant M. le juge Chauveau et a été trouvé coupable. La sentence a été ajournée afin de se renseigner sur la somme d'indulgence que mérite le coupable qui en est à sa première offense.

BELLES VITRINES

Le public est invité à faire une visite aux grands magasins Glover, Fry & Co, rue la Fabrique. Les vitrines, chargées des dernières conceptions d'actuel, sont à elles seules une savante exposition d'un haut intérêt pour les consommateurs, et en particulier pour les dames.

TUÉ A BORD

Un brave homme de la rue Champlain, du nom de John Savage, âgé de 50 ans, s'est fait tuer ce matin à bord d'un steamer Allan, en travaillant au déchargement à Lévis.

REMARQUÉ

Le steamer "Lako Haron," échoué sur la côte de Bellechasse, a pu être remorqué dans le port ce matin.

LE COGNACKINA

Cette précieuse liqueur longtemps inconnue chez nous a fait parmi les Canadiens bien des amateurs en très peu de temps. Rien de surprenant à cela, en effet, car il suffit d'en goûter une fois pour être gâtés à jamais. Mais n'allez pas croire parce qu'elle est aussi agréable au goût que c'est une liqueur de pur agrément ; au contraire, c'est une préparation médicale tellement perfectionnée que, quoique très active comme médecine, elle échappe au palais les mieux exercés à cause de sa délicieuse saveur.

Ce Cognackina, comme son nom l'indique, a pour base le cognac et la quinine et est une médecine hygiénique, opérative et digestive, qui remplace avec avantage tous les autres toniques, qui n'ont rien qui lui soit comparable. Par la quinine qu'il contient, il est aussi un anti-févreux très puissant.

Il peut être pris avant le repas pour activer l'appétit, et après le repas pour aider la digestion.

Nous le conseillons donc à tous ceux qui ne le connaissent pas encore, car il serait malheureux pour eux d'être privés d'un remède aussi efficace, et tellement recherché qu'il peut nous faire désirer d'être malade pour le seul plaisir d'en prendre.

A vendre dans toutes les pharmacies. Dépôt à Québec chez le DR ED. MORIN & CIE, 314 rue et faubourg St Jean et 32-34 rue St Pierre, Basse Ville.

BILLET DE LOTERIE

Voici le dessin du billet de la loterie de l'Union St Joseph à Saint Roch :

GRANDE LOTERIE AU PROFIT DE L'UNION ST JOSEPH A ST ROCH pour l'achat d'une bâtisse. Valeur totale des lots \$3270. Gros lot: Un immeuble d'une valeur de \$1,000 et 319 autres lots. 25 centins le billet. Le directeur F. FAGUY, Pire.

Felix L. Rue NOTAIRE BUREAU DU JOUR ET DU SOIR No 153, RUE ST-JOSEPH (En face du presbytère de St Roch) QUEBEC 3 nov 24

LES BEUX COCHERS DE QUEBEC

Cet intéressant et nouveau volume est tout PLEIN D'ACTUALITE en ces jours de lutte électorale. L'auteur, bien connu, M. FRANCOIS EVANTUREL, a su, par l'originalité du style et la forme, capter insonniblement l'attention du public lecteur le plus indifférent en racontant son ouvrage d'épisodes, de notes, de souvenirs historiques et de tableaux littéraires d'un attrait tout québécois.

Le tout néanmoins n'est qu'une philippique des plus hardiment conçue contre les hommes et les choses de notre état politique, et cela, et cela dans un désir bien senti d'être utile à tous nos compatriotes en général.

EN VENTE chez MM. les libraires Raymond, Drouin & Frère, de Québec, et Beauchemin & Valois, de Montréal. PKIX : 25 cents seulement. Agent, FILTEAU & CIE, rue Baude, Québec 3 nov

Ligne Allan Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles Canadiennes et des Etats-Unis.

86 ARRANGEMENTS D'ETE 86

CETTE LIGNE se compose des plus sants steamers en fer de 1re classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapidité et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table with columns: Vaisseau, Ton, Commandant. Rows include NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, NOVA SCOTIAN, CASPIAN, CARTHAGENIAN, SIBERIAN, NORWEGIAN, HIBERNIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, PRUSSIAN, SCANDINAVIAN, BUENOS AYREAN, COREAN, GRECIAN, MANTOBIAN, CANADIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, NEWFOUNDLAND, ACADIAN.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL LONDONDERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamships, De Quebec. Rows include dates and ship names like POLYNESIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

Prix du passage de Québec Cabine... \$60.00, \$70.00 et \$80.00 (selon le confort).

Intermédiaire... \$30.00 Entrepôt... 20.00 Un vapeur avec les malles et les passagers pour les steamers en destination de Liverpool quittera le quai Napoléon, le matin du départ à neuf heures précises.

SERVICE SUPPLEMENTAIRE ENTRE LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Quebec. Rows include dates and ship names like CIRCASSIAN, SARMATIAN, etc.

En partant de Québec, ces steamers se rendront directement à Liverpool et ne transporteront que des passagers de Cabine.

Prix du passage de Québec Cabine... \$50 et \$50 Selon le confort

LIGNE DE GLASGOW QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montreal le ou vers le. Rows include dates and ship names like BUENOS AYREAN, LUCERNE, etc.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLAN, BAR & CIE, Agent.

Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St-Léon après chaque repas et avant de jeûner pour la Constipation. Gingras, Langlois & Cie QUEBEC

CONFERENCE PAR JUSTIN MCCARTHY, Ecr., M. P. sous les auspices de la section de Québec de la Ligue Nationale Irlandaise

Salle de Musique VENDREDI SOIR novembre 5

Admission: Galerie, 25 cents; parquet 50 cents. Billets en vente dans les librairies. On peut retenir un nombre limité de sièges réservés chez M. J. E. Walsh, rue St Jean, sur paiement de 25 cents extra.

A vendre ou à louer A BON MARCHÉ

Propriétés sur la rue St-Louis Résidence de feu l'honorable juge en chef Duval. Termes et conditions faciles. S'adresser à E. PACAUD, bureau de l'Electeur.

CARTE

En remerciant nos amis et le public en général pour le bienveillant encouragement qu'ils nous ont donné durant les années passées; nous désirons leur faire savoir que nous avons un assortiment d'Effets pour l'Automne et l'Hiver

est au complet dans chaque département et comprend les dernières nouveautés de la saison.

Ayant donné nos commandes plus à bonne heure que d'habitude, cette année, c'est à dire avant la grande hausse qui a eu lieu dans les prix sur les couvertures de laine, Flanelles, Laines à tricoter et autres marchandises en laine, nous avons l'avantage de pouvoir vendre ces marchandises à un meilleur marché qu'aucun.

En addition aux marques ordinaires et classes supérieures de marchandises qui ont toujours donné entière satisfaction, nous avons dans ces derniers temps et nous continuerons à garder à l'avenir une classe inférieure pour satisfaire le goût de plusieurs de nos pratiques et nous sommes heureux de dire que nous rencontrerons l'approbation générale.

Nous désirons énumérer quelques uns des effets à bon marché tel que mentionnés plus haut, savoir: Dentelles blanches et crème pour robes, Bonnetterie et ouvrages de fantaisie à 7c, 10c, etc.

Rubans de satin et Ottoman à 3/4c, 5c, 7c et 10c, etc.

Satins en couleur de 18 pouces de large, 50c la verge.

Peluche en soie de couleurs, depuis \$1.00 très utile pour ouvrage de fantaisie.

Les meilleures valeurs en fait d'Effets à robes pour l'hiver, 13c, 15c, 18c, 22c, 25c, 30c, 33c, etc, etc.

Il est admis par le public que de semblables marchandises n'ont jamais été offertes en vente à si bas prix.

Etottes rayées pour Jupons, de 4 pouces, pour 25c.

Garniture perlée noire, 20c. Garnitures de 49 pouces, blanche, crème brune et noire, valeur spéciale, depuis 90c. Corsets, 55c, 75c, \$1.00, \$1.55, etc. Gilets noirs braillés pour dames, \$1.65. Bonnets en laine pour servantes, 15c, 17c et 20c.

GLOVER, FRY & CIE

HEINTZMAN & CIE Tout amateur de musique ne doit jamais manquer l'occasion d'arrêter pour examiner les pianos HEINTZMAN & CIE

Ces pianos n'ont pas de rivaux pour la durée, la douceur et la délicatesse du son, à la touche élastique et la fini superbe.

Ces pianos ont remporté les plus grands honneurs dans les différentes occasions où ils ont été exhibés. Voici la liste de prix remportés: Premier prix et Diplôme Kingston 1867, Hamilton 1868, Toronto 1870, Kingston 1871, Hamilton 1872, Philadelphie 1876, Sydney NSW 1877, Médaille d'or et de Bronze Toronto 1879, " " " 1880, " " " 1882, " " " Ste Catherine 1885

T! T! T! DEMENAGEMENT

La maison J. B. ROUSSEAU a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques que elle a été transportée sur le terrain de commerce au spa: eux magasin qu'elle vient de construire au

No 210, RUE ST JOSEPH, MARCHE JAC-CARTIER

A l'occasion de ce déplacement, M. Rousseau est heureux de pouvoir offrir à ses nombreuses pratiques UNE GRANDE VENTE DE THE-SONS LE BANQUEROUTE 120 caisses de Thé achetées à 50 pour cent de REDUCTION qui nous fait vendre dans le cours d'un mois pour faire place aux importations d'automne. Afin de hâter cette vente nous avons décidé de donner un présent pour l'achat d'une livre de Thé. Pour la satisfaction de l'acheteur, nous donnons un échantillon gratuit de cette manière, le public pourra se convaincre que les Thé que nous offrons en ce moment sont vraiment de qualité supérieure et à des prix dédaignant toute imposition.

Les Paquets de meilleur choix pour faire une provision d'hiver. Spécialité de café aromatique très recherché, moulu frais tous les matins au magasin de Thé

J. B. ROUSSEAU, 210, rue St Joseph, 10 oct 1886

RUSSIA-illustrated History of, from the Earliest Times to 1877. By A. RAMBAUD. Translated by I. B. LANG.

In two large 12mo volumes, Long Primer type, with numerous fine illustrations and maps. Fine cloth, gilt tops, Library style. Price reduced from \$18.00 to \$1.75.

Rambaud's is doubtless the best history of Russia in any language. Russian history begins almost in myth, proceeds into a wilderness of conflicting traditions, and emerges into a clear light only in comparatively recent times. It is studied with imposing personalities and striking events make it dramatic; the sufferings of a great people lead it pathos; the unrest of the present hour and the uncertain outlook for tomorrow invest it with deep interest. M. Rambaud puts the reader's mind fully in train to consider the situation of the hour. -Literary World, Boston.

The Period covered is from the earliest times to 1877. It is more interesting as told by M. Rambaud than any romance. It is a cloth of gold studded with diamonds, not of moral brilliance but of intellectual vigor and fascinating personality. Ivan the Terrible, Peter the Great, Mazepa, Catherine, Nicholas, and other monarchs of iron will and broad ambition relieve the monotony of war, and the Mazepa of Byron comes in as a charming episode. The high civilization obtained without the adoption of a civilized form of government, leaves no room for surprise at the strength of Nihilism. -Inter-Ocean, Chicago, Ill.

The History of Russia now published is the most satisfactory history of that country ever brought before English readers. The history of the rise of this wonderful nation is remarkable. Its power of absorption and diffusion is phenomenal. "The World," said Napoleon once, "will one day be ruled by the Slav and Teuton races." The prophecy is under fulfillment. How the Russian Slavs expanded from

ILLUSTRATED CATALOGUE of Choice Books, 132 pages, 4 cents; Condensed Catalogue, free. The best literature of the world at the lowest prices ever known. Address, JOHN B. ALDEN, Publisher, 393 Pearl St., New York.

The Alden Book Co.; Clark and Adams Sts., Chicago; 49 Yonge St., Toronto.

Clubs This

At the office of advertised can Publica- liberal terms, in combination reading 18 s the best literature of the world within the reach of every home; send for our attractive terms.

TERRES A VENDRE

UNE BELLE TERRE au Cap à l'Original dans la paroisse du Bic, 410 arpents en superficie, avec maison et deux bonnes granges, une bonne pêche à saumon, hareng, etc. C'est un endroit favorable et saine les touristes pour la saison des bains.

1 LOT DE TERRE dans la paroisse de St Fabien, de 24 40 arpents, avec une bonne pêche à hareng, sardine, saumon, etc.

5 LOTS DE TERRE dans le deuxième rang de St Fabien, formant 18 arpents de front sur la profondeur, PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, DE L'EGLISE ET LES MOULINS A SCIE ET A FARINE.

11 LOTS DE TERRE, formant 39 arpents de front sur la profondeur, dans le troisième rang de St Fabien.

TOUS CES LOTS SONT DE TERRE TRES FERTILE Toujours en mains, chevaux et vaches à lait. Le tout à très bas prix et à des conditions avantageuses. S'adresser à JOS. D'ANJOU, Marchand à St Fabien

ATTENTION CANADA PROVINCES DE QUEBEC

JULIE ST PIERRE, veuve de Lou Sifroy Demont, de St André, comté de Kamouraska.

Des sous-mission seront reçues par le sous signé d'ici à un mois pour l'achat des crédits de la dite faillite se montant à \$183 83. Pour la liste des crédits, s'adresser à Y. Rémy Garneau, marchand, St Alexandre, aussi chez M. P. Gagnon, marchand, St André, et à Québec au sousigné qui ne engage à accepter la plus haute sous-mission. La vente au comptant.

GUIL BOUCHARD, Fideli commis. Québec, 21 octobre 1886. 1m

CADEAUX DE NOCE! BEAU CHOIX! DESSINS NOUVEAUX

Objets en argent avec boîtes couvertes en peluche, cillères d'argent, fourchettes, service à dessert, porte bouquets. Jolies horloges et ornements en bronze. Lawn tennis, balles emplumées et volantes. Objets galvanisés, vases à salade ou à fruits, service à thé, etc.

G. SEIFERT EUROPEAN BAZAAR 1a 34, rue de la Fabrique

21, oct, 1886 1s

NÉCROLOGIE

A Deschambault le 1er novembre, après une courte maladie, Dame Méridie Bévis, épouse de Narcisse Arcand, cultivateur, à l'âge de 57 ans et 8 mois. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, onze enfants et onze petits enfants, qui la regretteront longtemps, et puissent-ils mettre en pratique les belles vertus dont elle leur a si noblement montré l'exemple, sa charité pour les pauvres la rappellera également au souvenir de ceux qui l'ont connue.

Elle a quitté cette vallée de larmes pour un monde meilleur avec la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Nous l'avons aimée, nous ne la délaissions pas que nos prières ne l'aient fait entrer dans la lumière du Seigneur.

Le service et la sépulture auront lieu dans l'église de Deschambault jeudi à 9 h.

La défunte était la mère de Jean Arcand, et Hector Arcand, pilote. UN AMI.

ANNONCES NOUVELLES

AU PUBLIC



avec interrupteur automatique. C'est l'appareil qui offre le plus d'avantages pour la ventilation des résidences, halles, bureaux, grands établissements, manufactures, etc. Le ventilateur peut être fixé à la fenêtre, à la cheminée, ou au tuyau du poêle. Tous ceux qui tiennent à leur santé comprendront l'importance de l'appareil et en feront l'essai.

En vente chez J. WILLIAMS, 34, rue St-Louis.

A VENDRE

UN HOTEL bien garni et jouissant d'une bonne clientèle, avec logement confortable et licence pour d'ici au 1er mai prochain. S'adresser à ce bureau.

AU PUBLIC

La forge incendiée de M. Louis Duquet sera réouverte demain, le 3 novembre au même poste, rue St George, à côté du Patronage, où les pratiques et le public en général pourront être servis avec pleine et entière satisfaction comme par le passé.

NECROLOGIE

Madame CHARLÈTE HOUBINARD, m. diste, défrayant se retirer de la vie, a été en vente par elle son fonds de commerce consistant en chapaux de dames garnis pour la saison d'automne, chapaux en feutre, à haute et basse forme de tout genre, à la parisienne et à l'Anglaise, avec un magnifique choix de Plumes, Rubans, Velours, etc. Madame Houbinard a une clientèle des plus distinguées du monde fashionable de Québec; c'est à elle que l'on doit son art; elle a toujours eu à sa disposition les modes de Paris, de Londres et de New York.

Tous ceux qui désirent se procurer un beau chapau, soit en dame, fiancée, etc., sont priés de ne pas manquer cette bonne occasion.

La vente commencera à 7 heures ce soir au No 36, rue St Joseph, et se continuera jusqu'à samedi et lundi jusqu'à l'écolement du stock.

F. ALF. ST LAURENT, Encanteur et c. urtier, No 17, rue St Jacques, Basse Ville, Québec.

AVIS PUBLIC

Madame Marie Joséphine Tanguay, de la cité de Québec, épouse de Georges Bibe Amyot, du même lieu, marchand, dument autorisée à ester en justice, Demanderesse

vs. Le dit Georges Bibe Amyot, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été, ce jour, intentée en cette cause. Québec 7 octobre 1886.

L. F. PINAULT, Avocat de la Demanderesse.

AVIS PUBLIC

A vendre Dans le 4ème rang de St Ulric, Town ship Matane, en l'emonté Rivouski une belle et bonne terre de 133 acres et un tiers avec belles places de moulin à farine à scier et autre sur la grande rivière Blanche, avec un moulin à deux châsses sur cette place, cette terre traversée par la route du gouvernement et à huit arpents de l'école est d'une grande fertilité.

Le prix est \$1000.00. S'adresser pour plus amples informations à FORTUNAT ROSS.

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

XI

TRAVERSÉE DU CHILI

Il se disait que le capitaine Grant, prisonnier des Indiens, devait avoir été entraîné par eux au delà de la chaîne des Andes.

Le 17, on repartit à l'heure habituelle et dans l'ordre accoutumé. Un ordre que Robert ne gardait pas sans peine, car son ardent entraînement à devancer la madrina, au grand désespoir de sa mère.

Le pays des Indes fut plus accidenté; quelques restes de terrains indiquaient de prochaines montagnes; les rios se multipliaient en obéissant bruyamment aux caprices des pentes.

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

touchaient de vastes "llanos" hautes plaines couvertes de graminiées, où paissaient des troupeaux indiens.

Puis, un marais se rencontra qui courait sud et nord, et dont on se tira, grâce à l'instinct des mules. A une heure, le fort Balle-nare apparut sur un roc à pic qu'il couronnait de ses courtines démantelées.

— Désidément dit Paganel, les montagnes ne suffisent pas à séparer les hommes, il faut encore les fortifier!

A partir de ce point, la route devait difficile, périlleuse même; l'angle des pentes s'ouvrait davantage, les coraiches se rétrécirent de plus en plus, les précipices se creusaient effroyablement.

La végétation herbacée lutait encore cependant contre les envahissements de la pierre, mais on sentait déjà le règne minéral aux prises avec le règne végétal.

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

— Mais au moins faites-vous des progrès! lui répondit Gienarvan.

— Certes! mon cher lord! Ah! si il n'y avait pas l'accent! Ma s'il y a l'accent!

QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars d'ortoirs sans transbordement entre Québec et New York

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphrémagog

LE OU APRES LUNDI LE 14 JUIN les trains quitteront Québec :

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 2.15 p.m., de Lévis à 2.45 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 4.40 p.m.; arrive à Sherbrooke à 8.40 p.m.; arrive à New Port à 10.30 p.m.; arrive à Boston à 8.30 a.m.; arrive à New York à 11.45 a.m.

Les chars palais et chars d'ortoirs Monarque avec buffet circulent jusqu'à New York sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau passeur à 2.30 p.m.; de Lévis à 3.00 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.45 p.m.; arrive à St François à 7.45 p.m.

Les trains arrivent à Québec :

EXPRESS—Part de New York à 4.30 p.m.; de Boston à 7.00 p.m.; de New Port à 6.00 a.m.; arrive à Lévis à 2.30 p.m. et à Québec par bateau passeur à 2.30 p.m.

Chars palais et chars d'ortoirs Monarque avec buffet marchent de New York à Québec sans transbordement.

MIXTE—Part de St François à 6.00 a.m. de la Jonction de Beauce à 7.25 a.m. arrive à Lévis à 11.15 a.m. et à Québec par bateau passeur à 11.30 a.m.

Train rapide, beau paysage et raccourcements certains

Les mailles et express de New York et Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau général des billes, en face de l'Hôtel St Louis.

Des billets d'excursion du samedi pour toutes stations jusqu'à Newport (Vermont) valides pour aller le samedi et retour le lundi suivant, seront émis pendant les mois d'été à moitié prix.

R. M. STOCKING, Agent. JAS. B. WOODWARD, Gérant-général.

J. H. WALSH, Gérant général des passagers.

L'EAU MINERALE ST-LEON

devient au Canada la médecine la plus populaire.

Autre témoignage important

Pictou, N. E., 19 août 1886.

F. WYATT FRASER, écrivain, Agent Général pour l'Eau St Léon, Nouvelle Ecosse.

Cher monsieur, Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches; j'avais essayé maintes fois, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON.

Je fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indigestions que je viens de dire.

Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, votre etc., P. L. LEMASTRE, Capitaine du vapeur Beaver.

COMMENT SE SERVIR DE L'EAU MINERALE ST-LEON

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Un ou deux verres pendant les repas est un remède efficace contre la dyspepsie.

Prenez tous les jours, de trois heures à trois heures, un verre de cette eau, qui est un des meilleurs toniques, et votre sang deviendra bientôt pur.

Nous recommandons l'Eau St Léon comme préservatif contre les maladies qu'engendre l'abus des boissons fortes.

Les circulaires contenant des certificats importants sont envoyées gratis sur application.

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



et les orgues-harmoniums "DOMINION." Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et non trouvant nulle part ailleurs.

L. E. N. PRATTE, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE - DAME, MONTREAL, 1676.

A. B. DUPUIS

57 RUE ST-PAUL 57 Negociant et Fabricant de Biscuits, Confiseries et Chocolats

Confiseries importées, Françaises, Américaines et Anglaises.

Grand assortiment de Cigares et Cigarettes de toutes marques.

POMMES et OIGNONS dans la saison d'automne.

EN GROS SEULEMENT

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé.

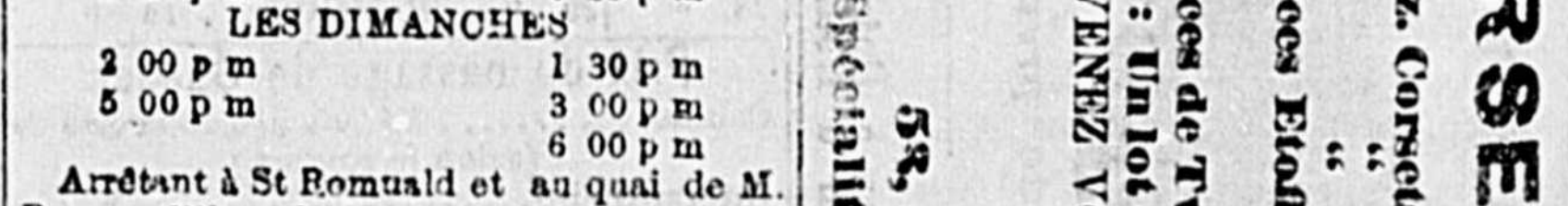
Le célèbre bière Labatt de London est reconnue la meilleure du Canada par la contrefaçon et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec.

P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles, 13 avril 6m gah.

TRAVERSE DE St Romuald et Sillery



VAPEUR LEWIS

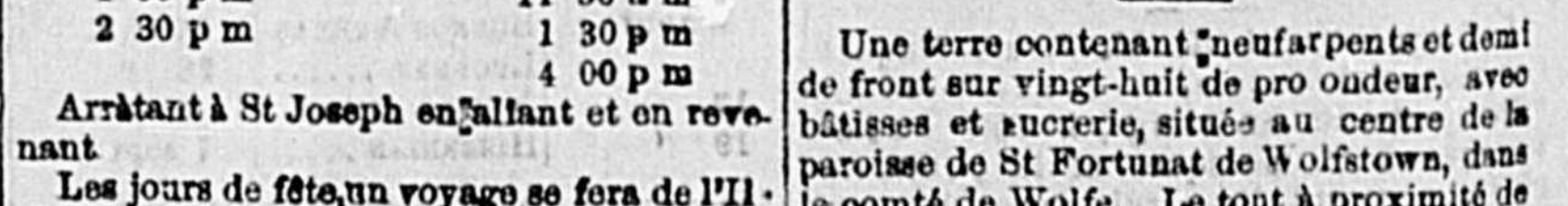
Le départ du 22 MAI laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :

Table with 2 columns: Time (New York, Québec) and Departure times.

LES DIMANCHES

Arrêtant à St Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

TRAVERSE DE l'île d'Orléans



VAPEUR "ORLEANS" Capt. Boldo

Le et après le 12 MAI, jusqu'à nouvel ordre (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

Table with 2 columns: Time (Québec, Ile) and Departure times.

(A continuer)

CORSETS & CORSETS! F. X. L PAGE & CIE, 58, rue de la Couronne, St-Roch, Québec. Spécialité: ARTICLES DE DEUIL, riches et variés.

LOMER HAMEL, 58, Côte de la Montagne.